

Zeitschrift: Technische Mitteilungen / Schweizerische Post-, Telefon- und Telegrafienbetriebe = Bulletin technique / Entreprise des postes, téléphones et télégraphes suisses = Bollettino tecnico / Azienda delle poste, dei telefoni e dei telegrafi svizzeri

Herausgeber: Schweizerische Post-, Telefon- und Telegrafienbetriebe

Band: 69 (1991)

Heft: 3

Rubrik: Verschiedenes = Divers = Notizie varie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PTT-Telecom-Show

Daniel SERGY, Berne

Il y a 18 ans, alors que l'Entreprise des PTT mettait le premier bureau télégraphique automobile en service, il s'agissait de créer des conditions permettant d'offrir rapidement des moyens de communication efficaces aux usagers et en particulier à la presse. Ainsi, à l'occasion de manifestations sportives ou de conférences, les journalistes disposaient d'une dizaine de raccords télex entièrement équipés, même lorsqu'une infrastructure sur place faisait défaut.

Une évolution inéluctable

De nos jours, les chroniqueurs sportifs ne font pratiquement plus appel au télex pour transmettre leurs messages. Ils recourent le plus souvent à leur ordinateur personnel portable qu'ils relient à une ligne téléphonique commutée, par le biais du combiné d'un appareil téléphonique ordinaire et d'un coupleur acoustique. Ainsi, depuis quelque temps, le car télex était de moins en moins mis à contribution. Il eût été regrettable, vu sa conception, de ne pas l'utiliser à d'autres fins. C'est maintenant chose faite.



Fig. 1 Hier...

PTT-Telecom-Show

Comme le nom l'indique et sous un aspect plus moderne, l'ancien car télex, entreprend un nouveau périple sur les routes suisses en tant que véhicule d'exposition. L'intérieur aménagé différemment permet de créer un espace agréable et fonctionnel destiné à la présentation au public des différentes prestations

de l'Entreprise en matière de télécommunications. Cela est tout à fait dans la politique des Services des télécommunications qui veulent mieux aller au-devant des usagers et fournir un effort encore plus soutenu pour répondre à leurs besoins. En outre, la présence des PTT-Telecom sur le marché doit être renforcée dans l'optique de la libéralisation des échanges qui deviendra réalité en 1993.

Pour une première étape, on a organisé une campagne en faveur du Vidéotex avec un point de départ au Tessin. Alors bonne route à tous ceux qui porteront l'emblème des télécommunications au cœur de l'action.

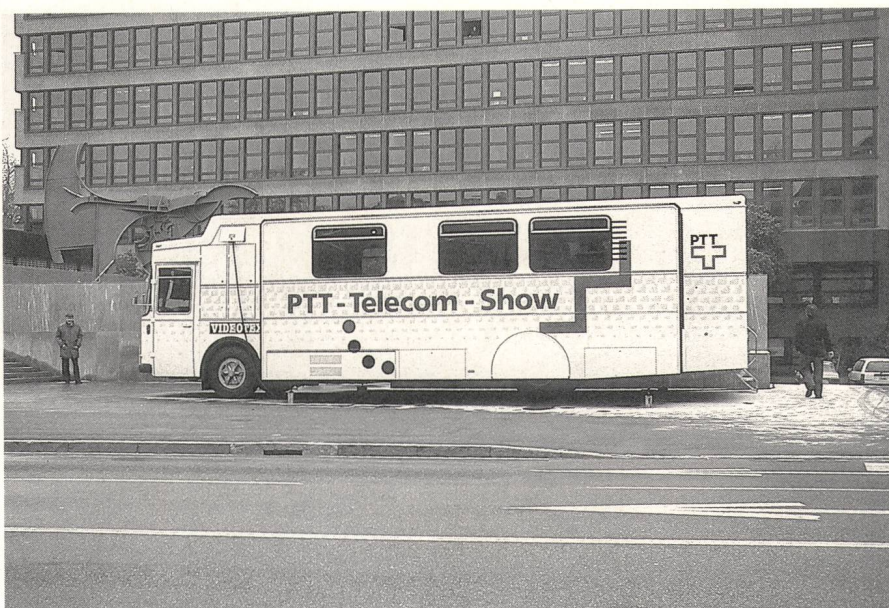


Fig. 2 ... et aujourd'hui. Sous une nouvelle apparence et avant son départ pour le Tessin, le car-exposition des Services des télécommunications est présenté pour la première fois au public

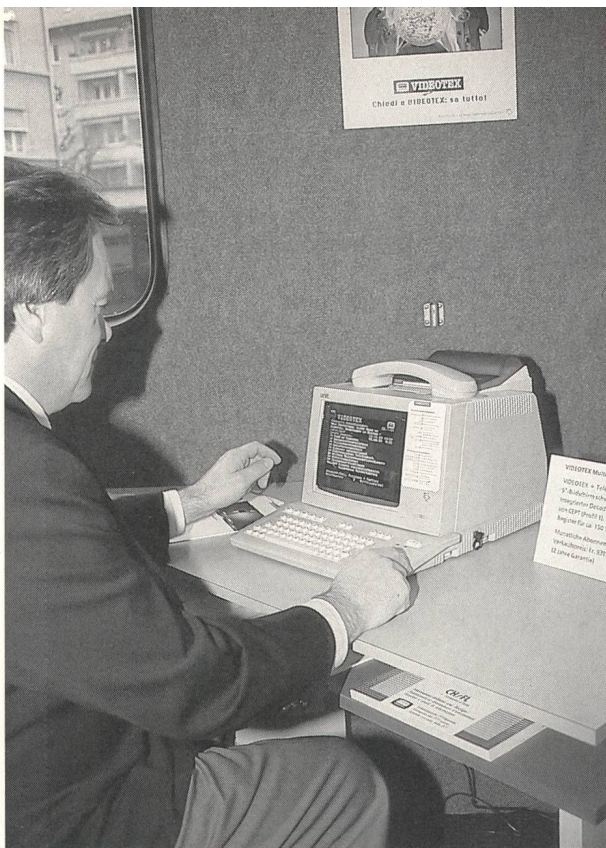


Fig. 3 Chacun peut mettre le système Vidéotex à l'épreuve...



Fig. 4 ... et demander conseil à un spécialiste

Un nouveau record pour la Direction des télécommunications de Neuchâtel

Daniel SERGY, Berne

Il y a peu, l'ensemble du personnel de la Direction des télécommunications de Neuchâtel était convié à un rapport annuel. Dans son allocution de bienvenue, M. André Rossier, Directeur, remercia son collègue Jean Meixenberg, Directeur de l'arrondissement postal, d'avoir donné suite à son invitation et se félicita de l'étroite collaboration avec les représentants des associations de personnel, qui a permis de trouver une solution à de nombreux problèmes. Les retraités – et les jeunes collaborateurs de l'Entreprise prenant part pour la première fois à un rapport de ce genre – furent à leur tour cordialement accueillis.

Les effets de l'économie

Poursuivant son introduction, l'orateur rappela que, tout en restant quelque peu fragile par certains aspects, l'économie neuchâteloise continue à se diversifier et à se restructurer intelligemment et de manière soutenue. Elle a enregistré quelques records qui se sont répercutés sur les activités de la Direction des télécommunications. 350 nouvelles entreprises ont été créées, offrant 4500 postes de travail supplémentaires. En outre, l'Etat a procédé à des réalisations, à la mise en place d'équipements et à des aménagements pour améliorer la qualité de la vie.

Ainsi, malgré les handicaps connus, ayant trait en premier lieu au manque de liaisons autoroutières et à la pénurie de logements, l'économie de la République et Canton de Neuchâtel reste en progression.

Dans ce contexte, les résultats obtenus par la Direction des télécommunications de Neuchâtel sont encourageants et marqués aussi par un record au moins, celui de l'augmentation du nombre des abonnés au téléphone (le cap des 100 000 a été atteint cette année). La modernisation et la numérisation du réseau ont également avancé de manière réjouissante.

Au chapitre des activités en général, il convient de mentionner la poursuite des tractations – qui touchent pratiquement à leur fin – en vue de l'édification d'un nouveau bâtiment administratif et du complexe de constructions pour le service du matériel et des transports.

Un effort particulier a été consenti pour informer les médias par un accroissement du nombre des communiqués de presse qui leur ont été remis. En outre, la création de la Communauté neuchâteloise d'intérêts pour le développement des télécommunications a permis de sensibiliser les autorités politiques et les milieux économiques aux questions des

télécommunications et de les rendre attentifs à la place importante qu'elles occupent dans la vie de la Cité.

L'activité en résumé

Il appartient ensuite aux différents chefs de division de la Direction des télécommunications de Neuchâtel de présenter un bref rapport de l'activité au sein de l'unité d'organisation dont ils ont la responsabilité.

Division des affaires commerciales et de l'exploitation

L'exercice a été marqué par le traitement de deux grands projets de bâtiments à Neuchâtel et par de nombreuses négociations et démarches nécessaires à la mise en place de stations de base pour le Natel C. Les coûts d'exploitation des immeubles (entretien, transformations, amortissement, intérêts passifs et frais de personnel) augmentent également.

L'entretien de plus de 15 000 véhicules de l'Entreprise nécessite l'infrastructure importante de 49 garages et 15 services de maintenance. Il a coûté, en 1990, la somme de 80 millions de francs environ.

Au service d'exploitation des télécommunications, l'augmentation régulière des appels au N° 111 s'est poursuivie pendant les premiers mois de l'année. Depuis octobre, une diminution de trafic a été enregistrée, due principalement à la mise en service d'un système 12SO à Lausanne qui engendra une répartition différente des appels à Neuchâtel. A cela, s'ajoute la parution de la nouvelle

édition de la liste des abonnés qui entraîne une réduction des demandes. Cependant, à terme, à savoir dès le courant de 1992 et compte tenu des lignes de déviation du groupe de réseaux 021 qui subsisteront, le service des renseignements de Neuchâtel répondra à environ 6000 appels quotidiens en provenance de Lausanne.

L'exercice écoulé a permis de constater une fois de plus que le *volume de monnaie encaissée dans les stations de téléphone public à prépaiement* est en constante augmentation. En dix ans, les encaissements ont presque triplé. Depuis 1987, les usagers ont la possibilité de régler leurs communications dans ces cabines par le biais d'une carte de paiement (Taxcard). On espérait assister à une diminution des encaissements en numéraire au profit d'une plus grande utilisation de la carte de paiement. Cela eût permis de diminuer les charges relatives au vidage des caissettes et au comptage de la monnaie. Dans les faits, au trafic de base est venu s'ajouter celui dû aux échanges établis par cartes de paiement. Dans ce domaine, il convient de signaler un point noir qui est celui d'une augmentation relativement importante des pertes découlant de fraudes. Il est bien entendu que les organes responsables de la DT suivent attentivement cette évolution et s'efforcent de parer à cette situation.

Division de la commutation et de la transmission

Le rythme effréné d'introduction de la *commutation numérique* s'est poursuivi, même si, par suite d'un incendie, la mise en service d'un central à La Chaux-de-Fonds n'a pas pu être réalisée en 1990 comme prévu.

Le service de *coordination de l'instruction* a déployé une intense activité dans le domaine de la formation des collaborateurs et des examens de promotion. En outre, et pour la première fois, quatre jeunes gens ont commencé leur apprentissage d'électronicien dans un nouvel atelier aménagé dans le bâtiment des PTT à Neuchâtel.

Le *service de transmission* a enregistré une diminution progressive des équipements analogiques, remplacés par des systèmes numériques qui assurent désormais l'acheminement de la quasi-totalité du trafic rural et interurbain. L'introduction de l'IFS dans le réseau 038 a nécessité la mise en service de sept stations de transmission et de 230 groupes numériques de 2 à 34 Mbit/s. Par ailleurs, les équipements et moyens de transmission pour six stations Natel C ont été mis en service au cours de l'exercice écoulé.

Les *services de commutation* ont procédé à de nombreuses extensions et modernisations d'équipements dans les différents centraux des groupes de réseaux 038 et 039. A la suite de ces travaux, 30% des raccordements d'abonnés de l'ensemble de la circonscription sont déjà

numérisés, ce qui représente tout de même une performance, si l'on songe que ces résultats ont été obtenus une année seulement après la mise en exploitation du premier central numérique dans l'arrondissement.

Division des réseaux de lignes

La *demande de prestations* qui s'est maintenue à un niveau très élevé a conduit à une augmentation des besoins financiers pour la réalisation de divers projets. Les dépenses ont presque doublé par rapport au budget. La pose de fibres optiques pour transmissions à large bande s'est accélérée. De telles voies de communication ont été créées pour les Communes modèles de la communication, l'Université, les Ecoles techniques, les Instituts de recherche, l'administration cantonale et l'industrie. Une telle augmentation, qui n'est pas le fait de la seule Direction des télécommunications de Neuchâtel, a conduit la Direction générale des PTT, après avoir épuisé tous les autres moyens, à demander le report de certains projets pourtant indispensables.

Conformément aux options prises à la suite de l'*analyse de l'organisation et de la rentabilité* dans la construction des lignes, des efforts ont été faits pour déléguer certains travaux à des tiers. Etant donné la conjoncture en 1990, le succès de cette démarche est resté modeste. Aucun épaisseur n'a pu être trouvé. En revanche, une équipe de tirage des câbles et une équipe de lignes aériennes ont été engagées à raison de deux semaines de travail pour chacune d'elles.

Bien que le nombre des *dérangements* causés par des *engins mécaniques* sur les chantiers se maintienne dans la moyenne de ces dernières années, il reste trop élevé. Il s'agit en effet d'intervenir une ou deux fois par semaine pour ce genre d'accidents. Le plus grave a été la coupure du câble coaxial La Chaux-de-Fonds—Neuchâtel, sur le chantier de construction du tunnel routier de la Vuedes-Alpes.

Division de la radio et de la télévision

Service des concessions

L'*augmentation des concessions d'installations réceptrices* s'est maintenue au niveau des années précédentes. La hausse des taxes n'a pas provoqué beaucoup de réactions parmi la clientèle. Si un montant légèrement inférieur à un franc par jour passe souvent inaperçu dans les cas normaux, il constitue une charge élevée pour les personnes de condition modeste. Sur demande écrite, avec attestation officielle, il est possible d'octroyer des concessions gratuites aux personnes âgées de plus de 65 ans, ainsi qu'aux invalides dont le revenu ne dépasse pas une certaine limite.

Suite à la concurrence du Natel C, le nombre de concessions de radiocommunication à usage professionnel a baissé

de 4,6%, alors que le nombre des appareils exploités sous ce régime a augmenté de 3%.

Service technique

De *nouveaux émetteurs de télévision* ont été mis en service au Mont-Cornu et l'ancien système de télécommande de tous les émetteurs remplacé. Avec les nouveaux équipements, les ordres d'enclenchement et de déclenchement sont transmis dans les signaux de l'image TV, acheminés par faisceaux hertziens.

Pour augmenter le confort d'écoute des programmes de radiodiffusion en voiture, *plusieurs émetteurs OUC ont été dotés du système RDS* (radio data system) qui permet de conserver automatiquement la réception du programme choisi lors du changement des zones de couverture des émetteurs.

Dans le domaine des faisceaux hertziens, la liaison numérique la plus ancienne de Suisse entre Lausanne et Berne, mise hors service en 1989, a été remplacée. Les nouveaux équipements permettent des transmissions à 140 Mbit/s en modulation 16-QAM (quadrature amplitude modulation).

Division de la clientèle

Jusqu'ici, trois ans après les premiers effets de la *libéralisation partielle du marché* des appareils téléphoniques et des équipements accessoires, les PTT ont pu confirmer leur position de leader. L'appareil de location occupe encore une place prépondérante. Les progressions enregistrées dans le domaine du vidéotex (+670 abonnés) et du Fax (+320 abonnés) reflètent une situation conjoncturelle encore tendue qui a engendré une certaine impatience de la clientèle qui trouve les délais de livraison trop longs dans tous les domaines des télécommunications.

Pour mieux se rendre compte de la situation, il suffit d'évoquer quelques chiffres. Le nombre des raccordements téléphoniques principaux a augmenté de 15,3% et celui des Natel C de 133% par rapport à l'exercice précédent. 92 nouveaux équipements de commutation d'abonné (ECA) 3/10 ont été mis en service, ainsi que 60 raccordements Télépac. La campagne d'échange des ECA porte également ses fruits, puisque plus de 25% des clients ont répondu spontanément et de manière favorable.

A Neuchâtel, près de 16 500 clients se sont présentés au *centre d'information* (+22%), alors qu'à La Chaux-de-Fonds ils ont été 10 000 à faire appel aux services du centre au cours de sa première année d'existence. Le *télémarketing* (N° 135) a répondu à 26 500 appels (+21%). Malgré cela, une nette diminution de la vente des appareils neufs et d'occasion a été enregistrée. La plupart des demandes concernait le vidéotex, le Fax et certaines prestations particulières des PTT.

Division du personnel et de l'état-major

L'effectif du personnel a crû de cinq unités. Le personnel féminin représente 34,3 % de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Direction. 11 nouvelles places de travail ont été accordées et l'effectif moyen a augmenté de 14 unités.

En ce qui concerne la *formation et le perfectionnement*, deux apprentis de commerce et quatre futurs électroniciens ont commencé leur apprentissage en automne de 1990, alors que deux apprentis de commerce et deux secrétaires des télécommunications ont terminé leur formation avec succès.

Durant le premier semestre, 60 collaborateurs ont suivi des cours d'allemand et d'anglais. Le séminaire «Encore mieux téléphoner» a été suivi par une centaine de personnes et celui «Se rencontrer» par 13 collègues. Tous deux étaient en partie animés par quatre agents de la DT de Neuchâtel.

La Division du personnel et de l'état-major de la Direction des télécommunications de Neuchâtel a organisé pour la huitième fois un *cours de préparation à*

la retraite. Il a été fréquenté par 24 personnes qui ont bénéficié de l'expérience de l'assistante sociale, M^{me} Lavoyer, ainsi que de celle d'un spécialiste en matière d'assurances, d'un juriste, d'un médecin et d'une collaboratrice de Pro Senectute.

Un exposé devenu tradition

Saisissant l'occasion de son rapport annuel, qui réunit l'ensemble du personnel de la direction, à l'exception de quelques collaborateurs assurant la marche indispensable du service, M. Rossier a pris l'habitude de consacrer la deuxième partie de la rencontre à une conférence sur un thème d'intérêt général, mais ne touchant pas les télécommunications. Après avoir abordé les questions de la route, du rail et de la navigation fluviale, il était logique de jeter un coup d'œil sur les problèmes de la navigation aérienne. Cette mission fut confiée à M. Moritz Suter, Directeur de la compagnie aérienne suisse Crossair, ancien pilote de ligne et ancien commandant de bord à Swissair. Au cours d'un exposé vivant et passionnant, l'orateur a apporté la preuve que le courage, l'initiative, la persévérance et un goût du risque raisonnable peuvent en-

gendrer le succès. L'attention soutenue de l'auditoire et les applaudissements qui marquèrent la fin de la conférence ont montré à quel point M. Suter a su captiver tous ceux qui eurent le privilège de l'entendre.

Une manifestation réussie

Non sans avoir rendu hommage à deux membres de la famille des télécommunications de Neuchâtel décédés, MM. Paul Aufranc et André Rebetz ainsi qu'aux retraités quittant l'Entreprise (MM. Aeberli, Pellaton, Torche, Prys, Guyot, Racine, Blanc, Gigon, Niederoest, Kolly, Salvisberg et Schenk), M. Rossier mit un terme à une manifestation pleinement réussie. Il remercia pour terminer toutes ses collaboratrices et tous ses collaborateurs pour le grand travail accompli, sans lequel la Direction des télécommunications de Neuchâtel ne pourrait remplir sa tâche, souvent difficile, pour le bien des usagers et dans l'intérêt de la communauté. Il conclut en remerciant la «Bardelle» de ses productions en invitant chacune et chacun à prendre le verre de l'amitié et en adressant ses vœux les meilleurs aux participants et à leur famille.

Statistik der Radio- und Fernsehempfangskonzessionen Ende 1990

Statistique des concessions d'installations réceptrices de radio et de télévision à la fin de 1990

Fernmeldekreis Arrondissement des télécommunications	Bestand/Etat		Zunahme/Augmentation	
	Radio- konzessionen Concessions radio	Fernseh- konzessionen Concessions télévision	Radio- konzessionen Concessions radio	Fernseh- konzessionen Concessions télévision
Basel	211 311	188 339	1 297	1 919
Bellinzona	105 126	104 156	1 776	1 660
Bern	196 874	169 983	1 834	2 415
Biel	142 907	132 981	1 912	2 627
Chur	85 888	78 076	1 961	2 041
Fribourg	71 399	68 628	2 078	2 329
Genève	179 049	163 723	3 343	4 143
Lausanne	217 729	201 897	3 934	5 044
Luzern	192 409	173 387	4 549	5 079
Neuchâtel	71 934	68 514	591	1 024
Olten	149 965	138 899	2 708	3 180
Rapperswil	113 405	101 369	1 675	2 022
St. Gallen	193 245	177 742	3 535	4 468
Sion	75 935	72 855	1 760	1 941
Thun	74 674	64 375	1 287	1 368
Winterthur	124 347	111 488	2 020	1 970
Zürich	463 365	418 694	4 453	6 588
Total	2 669 562	2 435 106	40 713	49 818
Zunahme/Augmentation seit/depuis 1. 1. 1990	40 713	49 818	1988: 37 377 1989: 38 679	1988: 48 996 1989: 47 013

Optimismus ja, aber nur bedingt

Daniel SERGY, Bern

Auch wenn dieser Gedanke nicht das einzige Motto der Jahrespressekonferenz der *Siemens-Albis AG* in Zürich war, zeigte Generaldirektor *Manfred Nagel* Vertrauen in die Zukunft der Firma. In Begleitung von Dr. *P. Fink*, Direktor des Fertigungsbereichs, *W. Zehnder*, Direktor des kaufmännischen Bereichs, und *H. P. Rietmann*, Leiter der Abteilung für Öffentlichkeitsarbeit, hatte Nagel Vertreter der Wirtschafts- und Fachpresse zu einer zur Tradition gewordenen Informationsveranstaltung eingeladen.

Erfreuliches Wachstum

Wie aus dem Geschäftsbericht zu entnehmen ist, haben der Umsatz um 8,6 % und der Auftragseingang um 9,2 % zugenommen. Im *Tätigkeitsgebiet der Telekommunikation* wurde ein weiterer Beitrag zum Ausbau des schweizerischen Telefonnetzes mit der Lieferung verschiedener digitaler Vermittlungsanlagen geleistet. Im Teilnehmersektor konnten ein neues Vermittlungssystem für mittlere Betriebe und mehrere vernetzte Grossanlagen akquiriert oder in Betrieb genommen werden, darunter eine *Hicom-Zentrale* mit fünf Knoten und 12 000 Teilnehmern. Was die Mehrwertdienste betrifft, begann im Januar 1990 ein Pilotbetrieb mit der elektronischen Post *Swissmail*. Dieser Dienst öffnet dem Benutzer eines *Swissnet-Anschlusses* den Zugang zu ähnlichen Diensten in der ganzen Welt.

Das *Bauelementegeschäft* steht in engem Zusammenhang mit der Entwicklung in der schweizerischen Elektronik- und Apparateindustrie. Typisch für diesen Zweig ist der rasche Preiszerfall bei den Chips. Unter Anwendung der Technologie der Speicherchips wurden hochintegrierte Bauelemente für die verschiedensten Verwendungsgebiete wie *ISDN* und integrierte Schaltungen für spezifische Anwendungen *ASIC* auf den Markt gebracht. Dazu zählt eine Reihe leistungsfähiger Mikrocontroller, die für die Schweizer Industrie interessant ist. Den *16-Mbit-Chip* entwickelt Siemens noch allein und den *64-Mbit-Chip* – aus Gründen der Kostenverteilung – mit *IBM* zusammen.

Gegenüber den Vorjahren haben sich die *Investitionen* auf 41,9 Mio Franken zurückgebildet. Dies ist so begründet, dass der Neubau in Zürich-Albisrieden fertiggestellt wurde und die Aufwendungen dafür auslaufen. Die Investitionen in die Modernisierung der Produktionsanlagen sind gleichgeblieben wie in den Vorjahren. Sie galten hauptsächlich der weiteren Automatisierung der Fertigung in Richtung rechnerunterstützte Herstellung *CIM* (Computer Integrated Manufacturing). Auch die Informatik-Infrastruktur des Entwicklungsbereichs wurde

durch die Beschaffung weiterer *CAE-Anlagen* (Computer Aided Engineering) ausgebaut. Als besonders wichtige Investitionen für die Zukunft werden die *Brutto-Entwicklungsaufwendungen* in Höhe von Fr. 82,3 Mio. für kommende Systemgenerationen und die Aufwendungen für die Aus- und Weiterbildung der Firmenmitarbeiter auf allen Ebenen, im

Betrag von Fr. 12 Mio, gewertet. Der kräftige Investitionsschub der vergangenen Jahre hat die Firma veranlasst, das Aktienkapital im Laufe des Berichtsjahres um Fr. 10 Mio auf Fr. 90 Mio zu erhöhen. Im Blick auf weitere bedeutende Investitionen wie die Verstärkung der operativen Basis in der französischen Schweiz wird auch künftig das Kapital angepasst.

Der *Reingewinn* ist gegenüber dem Vorjahr um 13 % gestiegen. Der *Cashflow* hat sich ebenfalls positiv entwickelt. Diese Ergebnisse sind gute Vorausset-

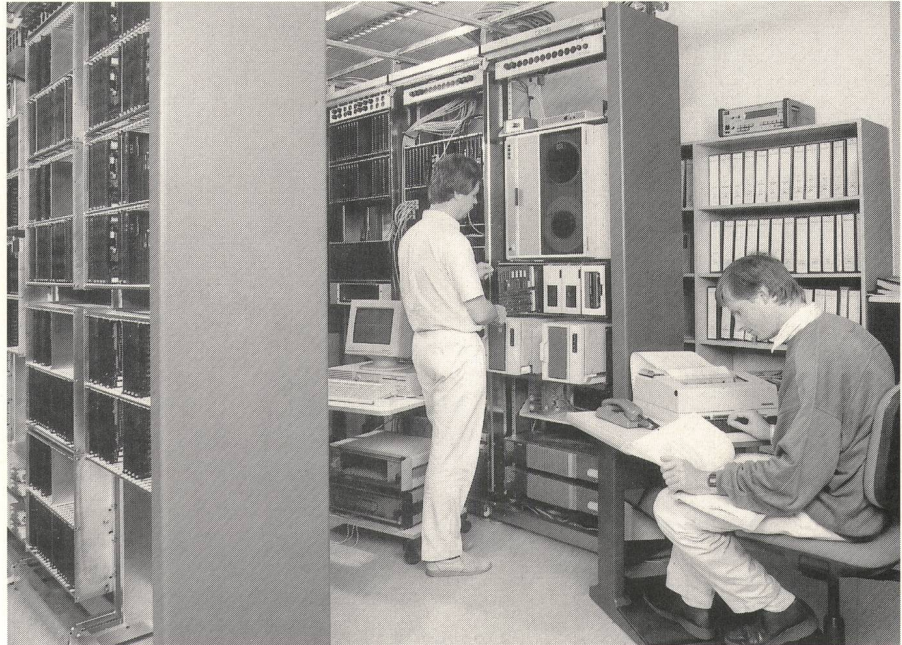


Fig. 1 Testanlage für das digitale Vermittlungsnetz EWSD in Lausanne

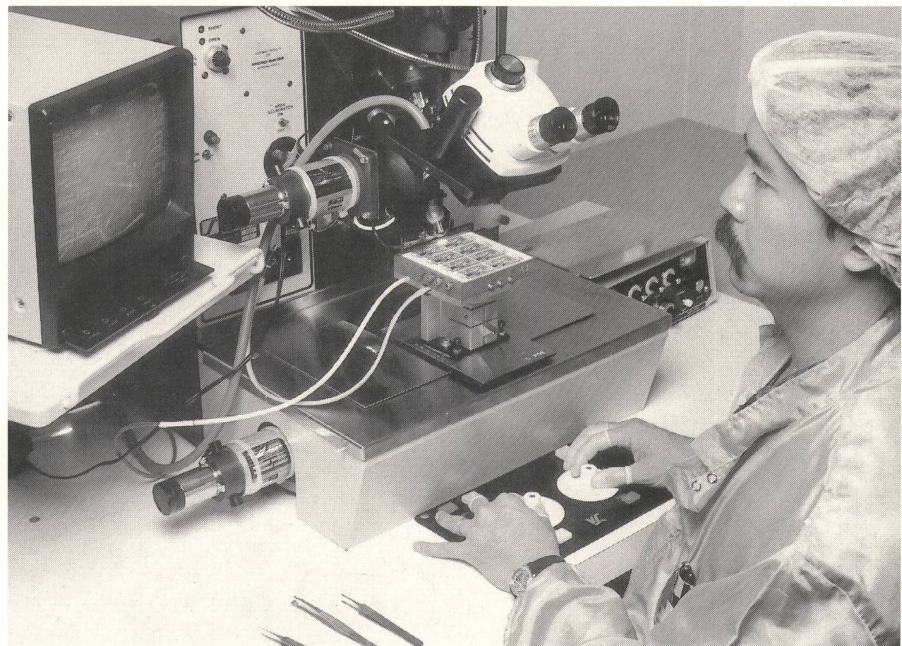


Fig. 2 Herstellung von Hybridschaltungen bei Siemens-Albis AG in Zürich. Die extrem hohen Anforderungen an die Positioniergenauigkeit bedingen trotz der Steuerung mit einem elektronischen System die ständige Überwachung durch qualifizierte Mitarbeiter

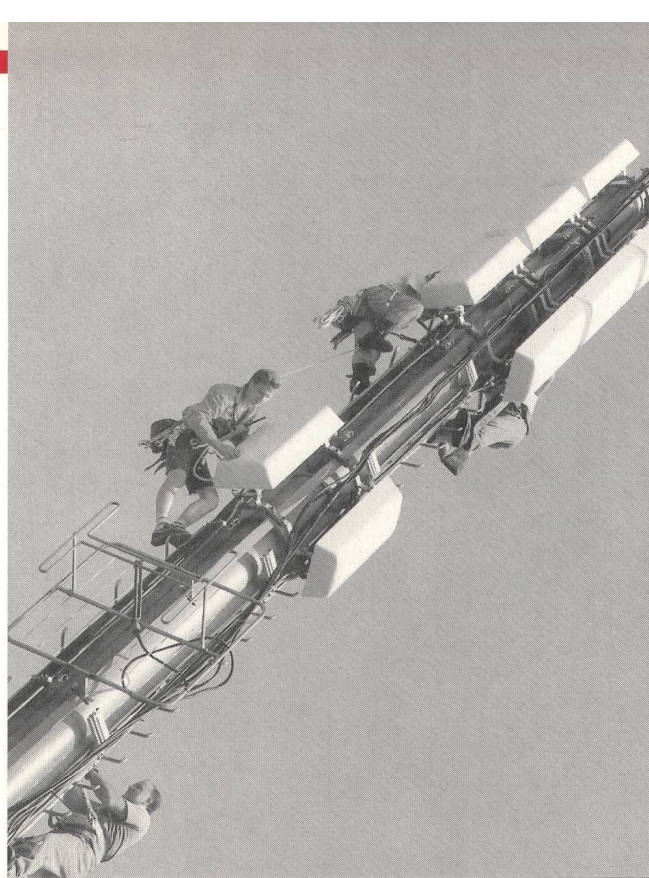
zungen für eine weiterhin erfolgreiche Zukunft.

Vor einem Jahr hatte Generaldirektor Nagel in einer Besprechung mit den Kadern 1990 zum Jahr der Logistik erklärt. In mehreren eingehenden Untersuchungen wurden die internen Abläufe analysiert, und heute werden entsprechende Massnahmen durchgeführt. Auch wenn das Jahr 1990 vorbei ist, ist das Thema Logistik keineswegs abgeschlossen, und es wird weiter rationalisiert. Dies ist die Bedingung, um effizientere und kostengünstigere Arbeitsabläufe zu erzielen sowie die Konkurrenzfähigkeit der Firma im nationalen und internationalen Wettbewerb zu bewahren. In diesem Sinne wurde auch das Unternehmensleitbild geschaffen, das Verhaltensgrundsätze enthält und dem ganzen Personal abgegeben wurde.

Zukunftsperspektiven

Die Konkurrenzfähigkeit der Schweizer Industrie, so führte Nagel weiter aus, ist ein Punkt, zu dem oft kontrovers Stellung genommen wird. Man fragt sich immer wieder, ob die Schweiz in Zukunft mit anderen Industrienationen noch wird konkurrieren können. Es werden Löhne und Losgrößen verglichen. Auf den ersten Blick sehen diese Vergleiche für die Schweiz nicht vorteilhaft aus. Wenn man aber etwas genauer hinschaut, hat unser Land doch immer noch einige nicht zu unterschätzende Vorteile in der Hand. Auf dem Wirtschafts- und Arbeitsplatz Schweiz sind sehr gut ausgebildete Mitarbeiter zu finden; Arbeits- und Leistungswille sind noch intakt. Auch der Arbeitsfrieden besteht immer noch. Dies alles sind Gründe, die nicht für einen übereilten Beitritt der Schweiz zur EG

Fig. 4 Montage einer Mobilfunkantenne für das Natel-C-Netz



sprechen könnten. Zudem verfügen die Schweizer Firmen über moderne Infrastrukturen, so dass die Finanzierung zu deren Erneuerung bis vor kurzem immer verhältnismässig günstig war. (Durch die steigenden Zinsen ist jedoch dieser wichtige Vorteil gegenwärtig leider verlorengegangen.)

Am Standort Albisrieden wurde ein Neubau aufgestellt. Siemens-Albis ist zurzeit daran, ein Bürohaus in Renens zu bauen. Dies stellt ein starkes Vertrauen in den Werkplatz Schweiz dar, auch wenn sich im laufenden Geschäftsjahr gewisse

Schwächen der Weltwirtschaft bemerkbar machen. (In den Vereinigten Staaten und in Grossbritannien spricht man von einer Rezession, während sich die Zuwachsraten in den übrigen Industrienationen eindeutig abschwächen.)

Einzig und allein die Bundesrepublik Deutschland hat durch die Wiedervereinigung Chancen, ihr Wirtschaftswachstum bei 3½ bis 4 % hochzuhalten. Viel wird allerdings davon abhängen, wie sie den nötigen Investitionsschub und die Defizite der öffentlichen Haushalte in den fünf neuen Bundesländern finanzieren wird.

Die Schweiz wird von diesen Umwelteinflüssen mit ihrer hohen Exportabhängigkeit nicht verschont bleiben. In diesem Umfeld politischer und wirtschaftlicher Unsicherheit sind die Prognosen für das Unternehmen im laufenden Jahr nur noch verhalten optimistisch, auch wenn der hohe Auftragsbestand eine gute Voraussetzung für die Verwirklichung der geplanten Umsätze ist.

Zu erwähnen ist noch, dass die Investitionsbereitschaft der Kunden gegenwärtig nicht gerade gross ist. Auf einigen Arbeitsgebieten hat sich in den letzten Wochen eine deutliche Zurückhaltung gezeigt. Zu nennen sind hier die Automatisierungstechnik, die Teilnehmervermittlungsanlagen und die Elektrohaushaltsgeräte – Gebiete, in denen die Kunden sicher momentan ihre Investitionen zurückhalten. Die Aufträge werden zwar nicht annulliert, aber zeitlich verschoben.

Das Hauptproblem der kommenden Jahre werden die Kosten sein. Das immer noch hohe Zinsniveau, stetig steigende Teuerung, die die Löhne in die



Fig. 3 In ihrer Ausbildung werden die Lehrlinge auch mit rechnerunterstützten Arbeitsmethoden vertraut gemacht

Höhe treibt, und steigende Entwicklungskosten für neue Systemgenerationen werden vom Unternehmen ganz besondere Anstrengungen verlangen. Die Hauptstossrichtung wird deshalb neben höherer Tätigkeit auf dem Markt die Begrenzung der Kosten sein.

Zum Schluss betonte Nagel, dass die Direktion der Siemens-Albis AG noch lange nicht in Pessimismus mache. Es solle auch nicht durch übervorsichtiges Vorgehen die Stagnation bzw. der Abschwung herbeigeredet oder herbeigeführt werden.

Die gestellten Fragen zeugten für das Interesse der Teilnehmer und haben bewiesen, dass solche Veranstaltungen im Sinne einer allgemeinen, gut fundierten Information sehr geschätzt sind.

Règles du jeu pour chefs coopératifs

Dans la *personnalité d'un chef ou d'un patron*, l'on exige des qualités de plus en plus fortes et souvent difficiles à réunir, telles qu'un indiscutable individualisme, doublé de conformisme nuancé, de polyvalence, d'aptitude au changement et de flexibilité. En bref, on le perçoit comme un personnage complexe qui doit se distinguer, notamment, de l'image que ses subordonnés voudraient bien qu'il porte. Et pourtant, il doit adopter des modèles de comportement qui permettent de bien l'identifier dans son rôle. Comme en politique extérieure, les comportements peuvent varier, mais ils doivent faire apparaître une position fondamentale établie.

Sous la pression des activités quotidiennes, quand les contraintes extérieures et intérieures à l'entreprise se font pesantes, quand des recettes éprouvées font défaut et que la routine se fait monstre dévorant, il peut être précieux de *se raccrocher à un fil conducteur: des règles du jeu*.

Le chef coopératif est celui qui a compris, une fois pour toutes, que les rapports entre les personnes dans l'entreprise ne se jouent pas seulement sur le plan matériel objectif, mais en grande partie sur le plan relationnel subjectif.

Il met en place avec ses collaborateurs un important *système d'information*, à l'aide duquel il va informer régulièrement sur l'évolution de l'entreprise, sur son département, sur ses possibilités d'action et sur toutes les questions que pose la cohabitation constructive. Il sait que *le partage des connaissances et des efforts n'est stimulé que si les informations sont objectives et proviennent des bonnes sources*. Il favorise son activité de décideur par des réunions de collaborateurs régulières, qui optimisent l'échange de renseignements, développent la communication, rassurent et renforcent la confiance réciproque.

La communication suffisante et authentique est une condition «sine qua non» du fonctionnement des systèmes humains, notamment des entreprises. *Les parte-*

naires ne peuvent coopérer que sur une base connue de tous.

C'est pourquoi il faut répéter ici que *le rôle premier des chefs* n'est pas celui de maîtres artisans, tout qualifiés qu'ils soient, soucieux de prouver à leurs subordonnés leurs éminentes connaissances professionnelles. Notre système économique est organisé en division du travail, faisant intervenir des spécialistes à tous les niveaux. Aujourd'hui, *on se doit de découvrir et d'utiliser les compétences de chacun*, tout particulièrement en créativité. L'avenir d'une entreprise se décide beaucoup par la capacité commune de ses gens à créer et à innover.

Un des principes de l'évolution est celui «de l'essai et de l'erreur». C'est ce qu'on attend de la capacité d'apprendre des individus. *Les subordonnés ne sont peut-être pas toujours prêts à se développer par eux-mêmes. C'est la responsabilité du chef ou du patron de leur en donner l'envie et les moyens*. Il contribue ainsi à renforcer l'esprit d'entreprise et la personnalité de ceux qui l'aideront à mieux remplir son rôle qui n'est, certes, pas tous les jours facile...

SIB/IFCAM